



Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2013, son neuvième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies », ainsi que par le Comité consultatif.

Conseil de fondation

En 2013, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 14 mars et 19 septembre 2013). Une décision par voie circulatoire a en outre été prise le 12 août 2013.

Au chapitre formation, l'organisation des 5^{èmes} séminaires des 27 août 2013 à Zurich, et 12 septembre 2013 à Lausanne (et nouvellement Bellinzona en vidéoconférence), a connu un succès extraordinaire. Ce sont en effet quelques 800 participants qui se sont intéressés au thème de la planification et du partage successoraux ! Le Conseil de fondation a décidé d'organiser un 6^{ème} séminaire qui se déroulera en 2015. Le thème de ce séminaire n'a pas encore été défini en 2013.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe un siège au Conseil d'administration (par l'intermédiaire de son conseiller M^e Pierre-Philippe Courvoisier). Le projet de registre suisse des « personnes habilitées à dresser des actes authentiques » semble malheureusement échapper à SDMS SA.

M^e Philippe Frésard, à Berne, et M^e Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice J. Wälti, à Safenwil, est l'organe de révision.

Au niveau de la composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse, M^e Michel Monod fonctionne comme président alors que les autres membres du Conseil sont M^{es} Etienne Jeandin (vice-président), Klaus Bürgi, Pierre-Philippe Courvoisier, Alfio Mazzola, Grégoire Piller, M. le Prof. Denis Piotet (représentant du Comité consultatif) et M. Jürg Schmid. M^e André Brunner a donné sa démission en 2013 et sera remplacé en 2014, en même temps que d'autres membres du Conseil qui ont atteint la durée de fonctions maximale.

Comité consultatif

Le Comité consultatif a tenu deux séances en 2013 (les 1^{er} février et 14 mars 2013).

En 2013, la Fondation Notariat Suisse s'est fortement impliquée dans les procédures de consultation lancées fin 2012 par l'OFJ, portant sur des avant-projets de révision du Titre final du Code civil et du Code des obligations. Elle s'est en outre impliquée dans l'enquête de la COMCO relative à la libre circulation des officiers publics et des actes authentiques, même si elle n'en était pas une destinataire directe.

C'est dans le contexte de la procédure de consultation relative au Titre final du Code civil que le Conseil de fondation a trouvé utile et nécessaire de faire appel aux membres du Comité consultatif pour qu'ils puissent faire part de leur sentiment à l'égard du projet en cause et influencer le contenu de la prise de position de la Fondation. La prise de position de la Fondation, datée du 25/03/2013, reflète fortement le consensus sur lequel les membres du Comité consultatif ont pu s'accorder.

A relever encore que c'est le Prof. Böckli et M^e Bodmer qui ont très largement assisté la Fondation dans le cadre de l'avant-projet de révision du Code des Obligations et le Prof. Piotet dans le cadre de l'enquête de la COMCO.

Commission Formation

La Commission Formation n'a tenu aucune séance plénière en 2013. La planification et l'organisation des deux séminaires 2013 ont été accomplies de manière très professionnelle notamment grâce à l'activité des sous-groupes de travail et des cellules responsables au plan administratif. Il y a eu quelques 800 participants au total, soit env. 300 à Lausanne et Bellinzone et env. 500 à Zurich.

Les séminaires de formation continue de Lausanne et de Zurich ont donc connu à nouveau un grand succès. Les participants se sont déclarés satisfaits.

L'ouvrage comprenant les contributions de l'édition 2013 du séminaire sera publié d'ici avril 2014, puis adressé à tous les participants.

Le prochain séminaire sera organisé en 2015 à Lausanne/Bellinzone (responsables : Etienne Jeandin, Michel Mooser et nouvellement François Bianchi) et à Zurich (responsables: Jürg et Jörg Schmid ainsi que Jürg Morger, nouveau).

Il y a lieu d'adresser de vifs remerciements à M^{es} Franco del Pero et André Brunner qui ont cessé leur activité après près de dix ans de très bons et loyaux services à fin 2013.

Commission Nouvelles Technologies

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas formellement tenu de séance en 2013.

Berne, le 19 février 2014

FONDATION NOTARIAT SUISSE

Michel Monod, président

Etienne Jeandin, vice-président